

Décision n°2025-30-subvention

Décision portant validation du versement d'une subvention à l'association « Bureau des étudiants juristes sportifs » (BJS) pour l'organisation du tournoi de Sixte _FDSP

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président en matière de versement de subventions,

Vu l'extrait du procès-verbal du conseil de la Faculté de Droit et de Science Politique en date du 25 septembre 2025,

Considérant la demande portée par le Bureau des étudiants juristes sportifs d'Aix-en-Provence (BJS) pour leur participation au tournoi de football « Sixte » organisé à Clairefontaine en région parisienne,

Considérant que ce tournoi de football rassemble des équipes d'étudiants de la France entière,

Considérant la volonté de la Faculté de Droit et de Science Politique de prendre en charge la demande de subvention au motif que ladite association n'était pas encore constituée au moment où les associations peuvent former leur demande de subvention auprès du « Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes » (FDSIE),

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Une subvention d'un montant total de 1 500 € (mille cinq cent euros) est accordée à l'association « Bureau des Juristes Sportifs » (BJS) dans le cadre du tournoi de football de Sixte organisée à CLAIREFONTAINE.

Article 2 :

Le montant de cette subvention est prélevé sur le budget de la Faculté de Droit et de Science Politique : 9110ADET.

Article 3 :

Les structures bénéficiaires sont tenues de produire un bilan financier attestant la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, dans un délai de six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Article 4 :

La Direction Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 13 novembre 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,


Eric BERTON



Publiée le :

18 NOV. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

18 NOV. 2025